

AIDER MON PÈRE

Par Profil supprimé Postée le 23/01/2017 21:16

Bonjour mon père est alcoolique depuis longtemps.il vient de se faire retirer pour la deuxième fois le permis.ce qui engendre un arrêt d'alcool et pour une fois il vient d'accepter avoir un problème.il à 65ans,il n'a jamais été violent mais il a forcément touchée la famille par son absence ...Et sa façon d'être...Je suis sa fille j'ai trente ans et je me sens l'envie de l'aider.Je ne veux pas qu'il aille en clinique il n'acceptera pas mais puis je essayer de voir avec son médecin?!Avez vous des idées pour amener le sujet?Merci d'avance

Mise en ligne le 24/01/2017

Bonjour,

Votre père boit depuis longtemps et reconnaît aujourd'hui avoir un problème avec l'alcool. C'est très positif, et nous comprenons votre souhait de l'aider dans d'éventuelles démarches d'aide.

Vous semblez craindre son refus d'être hospitalisé. Il existe différentes modalités de prise en charge, adaptées aux besoins et à la situation de chacun. Votre père pourra, avec des professionnels, faire le point sur sa situation afin d'envisager les aides possibles. Vous pouvez l'encourager à contacter des professionnels, mais vous ne pouvez pas le faire à sa place. Afin de poursuivre sa réflexion, votre père peut donc rencontrer son médecin traitant et voir de quelle façon ce-dernier peut l'accompagner. Il peut également se rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces centres reçoivent toute personne concernée par un problème de consommation et proposent aide et soutien. Les adresses des centres dans chaque département sont disponibles via le lien en fin de message. N'hésitez pas à les lui proposer.

Etre proche d'une personne qui boit n'est jamais facile, et parfois on peut soi-même avoir besoin d'aide, de conseils. Comme vous le dites, l'absence, la façon d'être de la personne qui boit avec ses proches les affectent forcément au fil du temps. Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez vous aussi contacter un CSAPA afin d'être soutenue le temps nécessaire.

Pour d'autres informations, ou pour en parler avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Comment aider un proche
- Comment me faire aider